

Charles Lino **GRIMAZ**
 Depuis 1960

Yvan **GRIMAZ**
 DESS Droit des Affaires
 MAITRISE Droit des Affaires
 IAE Nice

TRANSACTIONS

CAFES HOTELS RESTAURANTS
 TABACS PRESSES LOTOS
 DROIT AU BAIL
 LOCATIONS COMMERCIALES
 MURS COMMERCIAUX
 SNACKS POINTS CHAUDS
 ALIMENTATIONS

LICENCES III - IV
 LOCATIONS TRANSFERTS
 VENTES / ACHATS

**ADMINISTRATION DE BIENS
 COMMERCIAUX
 LOCAUX INDUSTRIELS
 HABITATIONS**

**EXPERTISES EN VALEUR
 VENALE**



Yvan **GRIMAZ**
 e-mail : yvan.grimaz@orange.fr

**Réception sur rendez-vous de
 préférence.**

36, Rue Arson - 06300 NICE
 Tél. : 04.93.55.20.06
 Fax : 04.93.55.20.02

e-mail : cabinet.grimaz@orange.fr

A 300m du Port de Nice

HORAIRES
 9h00 à 12h30 / 14h00 à 17h30

FERME SAMEDI ET DIMANCHE

**HONORAIRES SUR CESSIION FONDS DE COMMERCE, CESSIION
 DROIT AU BAIL, LOCATION AVEC DROIT D'ENTREE,
 MURS COMMERCIAUX**

MONTANT MINIMUM DE PERCEPTION HONORAIRES HORS TVA

Jusqu'à 50.000 €	5.000,00 €
De 50.100 € à 100.000 €	8%
De 100.100 € à 200.000 €	7%
De 200.100 € à 300.000 €	6%
De 300.100 € à 400.000 €	5%
De 400.100 € à 500.000 €	4%
Au delà de 500.000 €	3%

LOCATION COMMERCIALE.

Base de 10% HTVA des loyers hors charges capitalisés sur 3 années.

EXPERTISE IMMOBILIERE OU DE VALEUR LOCATIVE.

Forfait de base 1.500 € HTVA.

A ajuster suivant barème du CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE

REDACTION DE BAIL COMMERCIAL.

Forfait 1.500 € HTVA.

A ajuster suivant dossier.

HONORAIRES DE GESTION.

Forfait de base 7% HTVA + Frais annexe.

A ajuster suivant le dossier.

**LOCATION LICENCE DEBIT DE BOISSONS (Négociation, contrat,
 formalités).**

Forfait 1.500 € HTVA.

A ajuster suivant dossier.

CESSIION LICENCE DEBIT DE BOISSONS.

Forfait 2.000 € HTVA.

A ajuster suivant dossier.

LOCATION HABITATION.

Cf législation.

Autres actes nous consulter.

Cout / heure 200 € HTVA.

*Honoraires en vigueur au 1^{er} janvier 2018. A charge du mandant.
 Le cabinet se réserve le droit de les modifier ou ajuster suivant les dossiers.*